



Office de la population
Service des migrations
Domaine de l'immigration et de l'intégration
Services clients et données

Ostermundigenstrasse 99B
3006 Berne
+41 31 633 53 15
midi.info@be.ch
www.be.ch/migrations

Demande de maintien de l'autorisation d'établissement

(selon l'art. 61 al. 2 LEI)

S.V.P compléter avec l'ordinateur ou en caractères d'imprimerie.

SYMIC-N°:

Nationalité:

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Motifs du maintien de l'autorisation d'établissement:

(selon les directives en commentaires du domaine des étrangers du SEM (directives LEI), chiffre 3.5.3.2.3)

- Evaluation des chances d'une éventuelle intégration ou réintégration dans l'État d'origine ou de provenance,
- Etudes, séjour linguistique ou séjour à l'étranger pour d'autres motifs de formation (attestation d'immatriculation, attestation de l'établissement d'enseignement est jointe)
- Déplacements professionnels pour le compte d'un employeur suisse (le contrat de travail est joint)
- Séjour à l'étranger pour des raisons médicales particulières (un rapport médical est joint)
- Accomplissement du Service militaire (la confirmation ad hoc est jointe)
- Autres motifs (mentionnez vos motifs et joignez toutes les pièces justificatives)

La demande s'étend également en faveur du conjoint et/ou aux membres de la famille suivant-s:

Conjoint-e : ou /partenaire enregistrée-:

Nom

Prénom

Date de naissance

Nationalité

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

La personne soussignée est accompagnée des enfants mineurs suivants qui sont sous son autorité parentale:

Nom

Prénom

Date de naissance

Nationalité

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Informations sur le séjour à l'étranger:

Date de départ exacte:

Date prévue du retour en Suisse
(max. 4 ans):

Adresse à l'étranger:

C/O Nom:

Rue:

Code postal / localité:

Pays:

Adresse de contact en Suisse:

Nom et prénom:

Rue:

Code postal / localité:

Remarque sur le retour

Si le retour a lieu après l'expiration de la durée autorisée du maintien, l'autorisation d'établissement s'éteint. Dans ces cas, la personne est considérée comme une nouvelle arrivante et est en principe soumise aux dispositions générales d'admission de la LEI et de l'OASA.

Conformément à l'art. 10 OASA, la réinscription auprès de la commune de domicile doit être effectuée dans un délai de 14 jour s.

La/le soussigné-e certifie qu'il/elle a fourni toutes les informations de manière complète et véridique.

Lieu / date

Signature du demandeur:

Signature du conjoint / partenaire:

Contrôle des habitants

Lieu et date

Timbre et signature
